



Cherbourg-en-Cotentin, le 9 décembre 2025  
N° 0-13564-2025/COMNORD/OPS/NP

Le vice-amiral d'escadre Benoit de Guibert  
commandant la zone maritime de la Manche et de la mer du Nord

à

Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer du Calvados

**OBJET** : Avis CZM suite à la demande de renouvellement de la concession de la plage naturelle de Bernières-sur-Mer.

**RÉFÉRENCE** : Courrier n° 189-2025 de la DDTM 14 du 21 novembre 2025.

Par votre courrier cité en référence, vous m'avez adressé pour avis un projet de renouvellement de la concession (équipement, entretien et exploitation) de la plage naturelle de Bernières-sur-Mer au profit de la commune.

Au regard des responsabilités dont j'ai la charge en application de l'article R.2124-56 du code général de la propriété des personnes publiques, je n'émet pas d'objection à cette demande.

Pour le commandant de la zone maritime  
de la Manche et de la mer du Nord et par délégation,  
le capitaine de vaisseau Yves-Pierre Pilfert  
adjoint au commandant de la zone maritime  
de la Manche et de la mer du Nord,

## LISTE DE DIFFUSION

DESTINATAIRE :

- DDTM 14 ([julien.choupin@calvados.gouv.fr](mailto:julien.choupin@calvados.gouv.fr))

COPIES :

- PREMAR MNORD/AEM
- Archives (OPS n° 3.2.4.3. – chrono).